

Rapport d'Activité

2023

C.E.P.I. Centre Educatif Pour l'Insertion

Le S. A. A. S. A. M. I. E.



Service d'aide à l'Autonomie

**Service d'Accompagnement des
Mineurs Non Accompagnés**

**Association des Centres Educatifs
et de Sauvegarde des Mineurs et Jeunes
Majeurs du Loir et Cher**

Déclarée le 20 avril 1982 N° W 411001941 Préfecture de Blois

Siège Social :
8 rue du Signeux
41000 BLOIS
02.54.78.00.24



Accompagnement sur Blois



SOMMAIRE

PREAMBULE.....	2
L'ACTIVITE DES SERVICES.....	4
EVOLUTION DES EFFECTIFS.....	6
LES JEUNES ACCUEILLIS.....	7
ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF – UNE ANNEE DE MOUVEMENTS.....	9
QUELQUES PARCOURS DE JEUNES.....	16
INSERTION DES JEUNES SUIVIS.....	22
Diplômes obtenus.....	23
Activité des jeunes du S. A. A.	24
Activité des jeunes du S. A. M. I. E.	25
L'ACCOMPAGNEMENT PAR L'ATELIER SCOLAIRE ET TECHNIQUE.....	28
PARTENARIAT ET RESEAU.....	34
EVALUATION EXTERNE.....	35
Au S. A. A. SAMIE.....	36
LES FORMATIONS.....	37
L'EQUIPE DU S. A. A. S. A. M. I. E.	38

PRÉAMBULE

Au cours de l'année 2023, le service dédié aux mineurs non accompagnés (SAMIE) et le service d'aide à l'autonomie (SAA) ont accompagné 51 jeunes de 15 ans ^½ à 20 ans ^½, en majorité des garçons.

L'année 2023 a été marquée par la fermeture de la résidence Saint Louis accueillant 18 jeunes. En effet, le bailleur diocésain, propriétaire des locaux, a refusé de procéder aux travaux répondant aux règles d'un établissement recevant du public, ce qui nous a amené à partir au mois d'avril à se mobiliser sur la recherche de nouveaux lieux d'habitation dans l'agglomération Blésoise.

Avec le concours des bailleurs sociaux, nous avons obtenu 5 appartements en juin 2023 pour une capacité d'accueil de 12 jeunes en colocation. Ces appartements sont situés au nord de Blois, proches de toutes commodités : moyenne surface, marché, activités sportives et transport en commun.

Nous avons aussi négocié avec le Foyer de Jeunes Travailleurs pour augmenter notre capacité d'accueil, passant de 4 à 8 jeunes.

Ces nouvelles installations ont fortement mobilisé l'ensemble du personnel éducatif et services généraux en pleine période de vacances estivales : aménagements des locaux et déménagements, relogement des jeunes, équipements mobiliers. En plus de cette mobilisation pour gérer la logistique, il leur a fallu aussi assurer la continuité du service en termes d'accompagnement socio-éducatif et recherche de lieu de scolarisation et / ou d'apprentissage.

Cette nouvelle organisation n'est pas sans inquiétudes pour les professionnels quant à la nouvelle configuration des locaux (appartements partagés, dynamique de cohabitation, rythme de vie, relations de voisinage...) et la mise en œuvre de nouvelles modalités d'accompagnement qui en découlent.

Dans l'attente de la nouvelle résidence prévue en 2025 pour une capacité d'accueil de 18 jeunes, le SAMIE propose aujourd'hui un hébergement diffus se composant de :

- 5 appartements HLM en colocation par 2 ou 3, dont un dédié aux filles.
- 2 appartements du parc privatif en colocation.
- 8 places au foyer de jeunes travailleurs.
- 3 studios individuels.

Quant au SAA, il propose également un hébergement diffus en lien avec le projet personnel :

- Foyer de jeunes travailleurs.
- Résidences étudiantes.
- Studios à Blois et aux alentours.
- Studios ou FJT dans le 37 et le 45.

Par ailleurs, les deux dispositifs SAA SAMIE ont été évalués en 2023 dans le respect des critères énoncés dans le manuel d'évaluation de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux de la Haute Autorité de Santé de mars 2022.

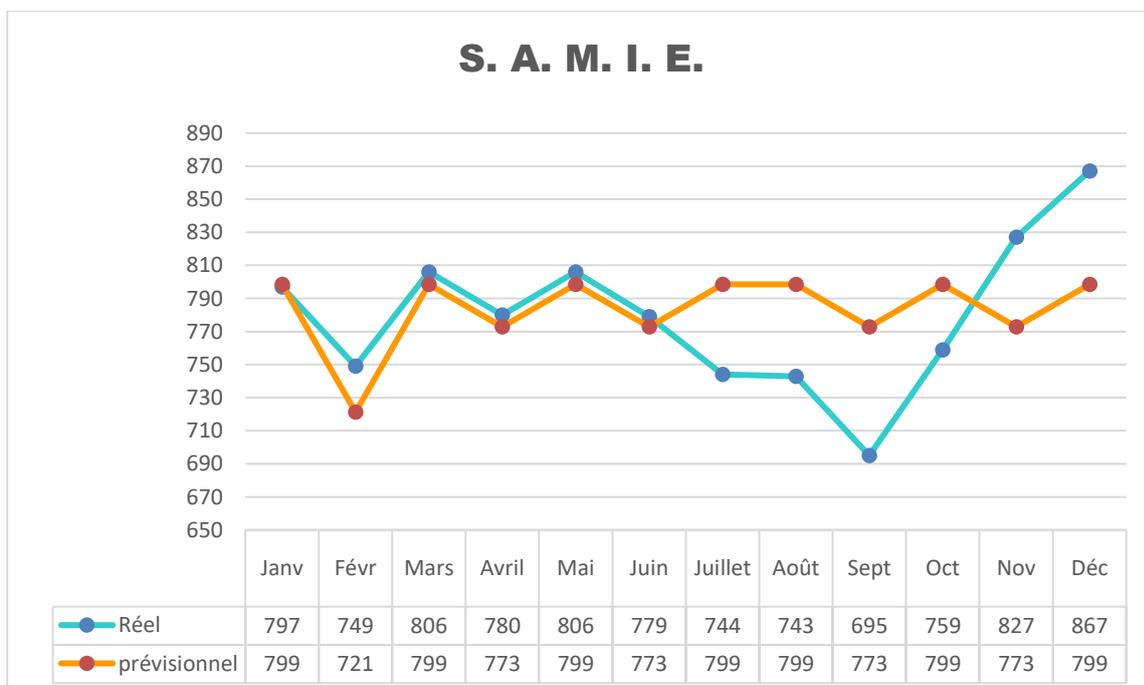
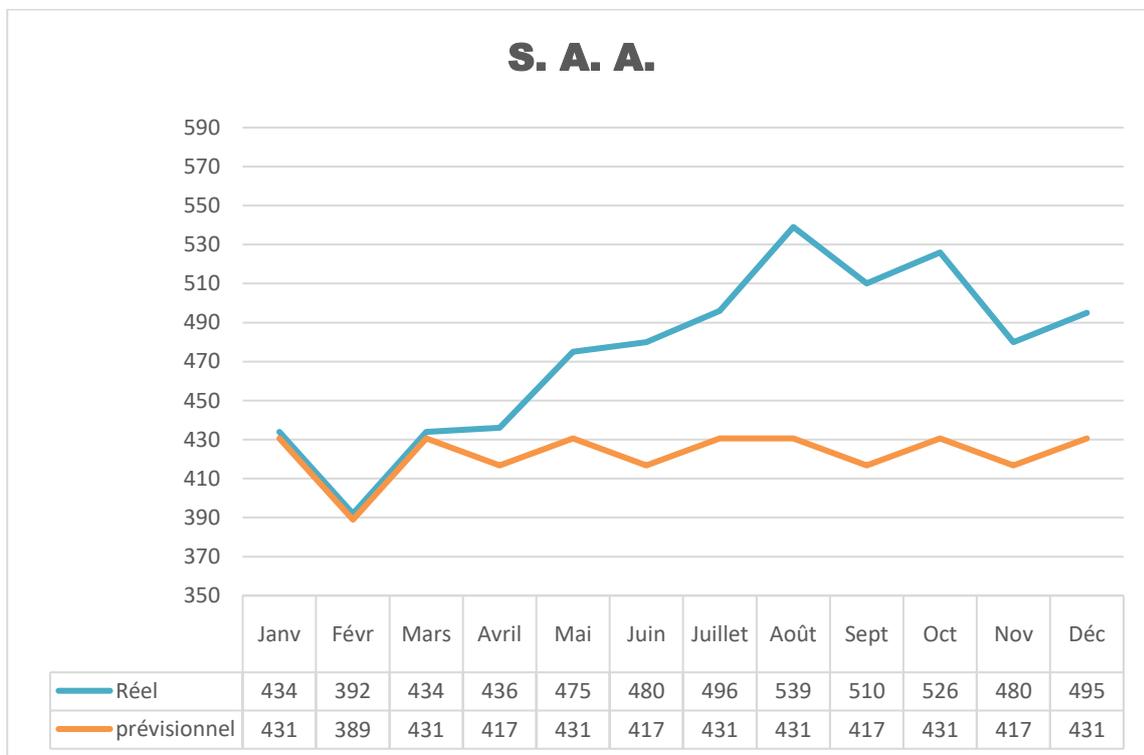
- Bienveillance et éthique
- Droits de la personne accompagnée,
- Expression et participation de la personne accompagnée,
- Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement,
- Accompagnement à l'autonomie,
- Accompagnement à la santé,
- Continuité et fluidité des parcours.

L'ensemble de ces critères a fait l'objet d'une évaluation rigoureuse des différentes thématiques du référentiel. Le rapport définitif précise bien les points forts et les points à améliorer, ainsi que les préconisations. Le bilan de l'évaluation est très positif, un chapitre y sera dédié en fin de ce rapport d'activité.

L'équipe psycho éducative compte s'appuyer sur ces résultats, d'une part pour se mobiliser autour de la dynamique d'amélioration continue et d'autre part, pour finaliser la rédaction des deux projets de service pour les 5 ans à venir.

L'activité des services

Nombre de journées réalisées par mois



	S. A. A.	S. A. M. I. E.
■ Journées à réaliser en 2022	▶ 5 697	9 402
■ Journées réalisées	▶ 5 070	9352
■ Solde par rapport à l'activité budgétée en nombre de journées	▶ + 627	- 50
■ Ecart en % (Réal / à réaliser)	▶ + 11.00 %	- 0.53 %
■ Taux d'occupation	▶ 112 %	99 %

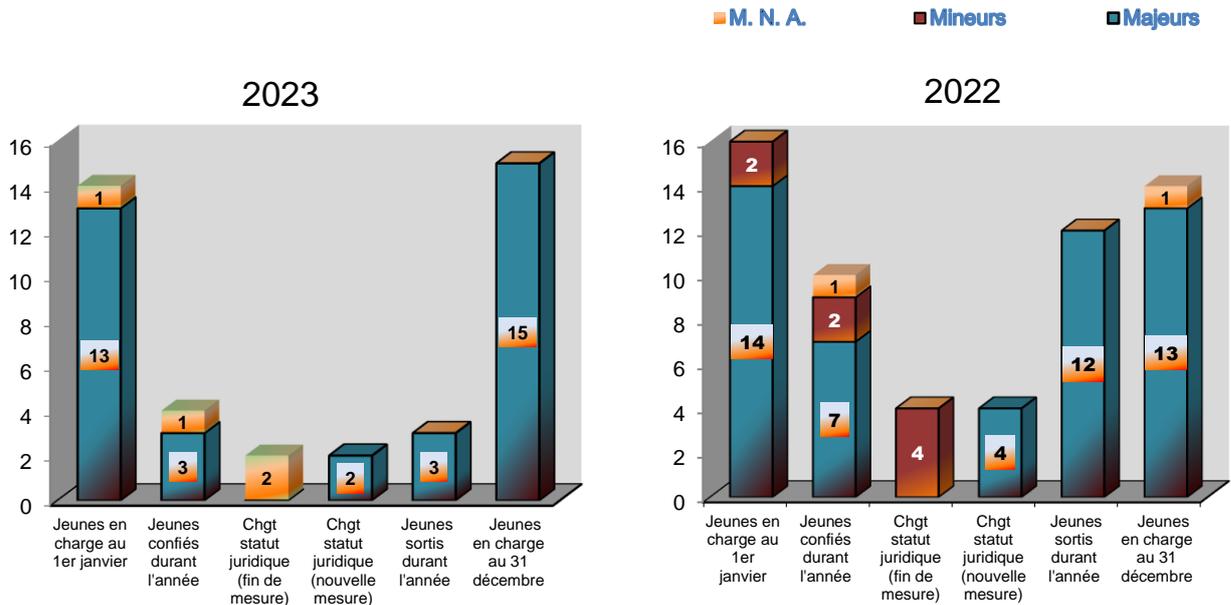
L'exercice 2023 pour les deux services affiche un solde excédentaire pour le SAA et à l'équilibre pour le SAMIE.

- De 627 journées pour le SAA. L'activité correspond à la présence continue de 15 jeunes par mois pour un taux d'occupation de 112%.
- De -50 journées pour le SAMIE. L'activité a été légèrement en baisse en juillet et août, Le service était en attente de l'attribution d'un 5ème logement social en travaux pour réaliser les derniers accueils.

L'activité du SAMIE correspond à la présence de 26 jeunes par mois pour un taux d'occupation de 99%.

Évolution des effectifs

Le S.A.A

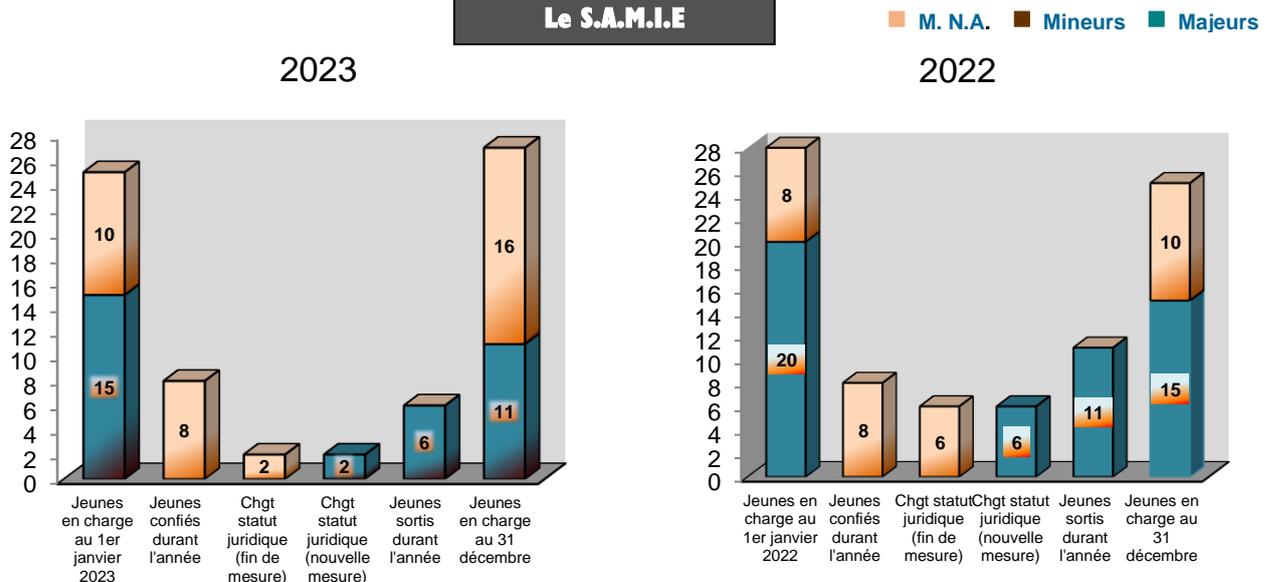


Contrairement à 2022 (11 jeunes sortis dans l'année), il y a eu peu de sorties et d'entrées sur 2023. Parmi les 18 personnes accompagnées, 7 sont des jeunes femmes et 11 sont des jeunes hommes dont un mineur âgé de 17ans ½.

Les places étaient prises au regard du projet socio-éducatif des jeunes confiés en lien avec leur contrats jeunes majeurs. Des renouvellements ont été nécessaires, leur permettant ainsi d'accéder aux besoins essentiels tels qu'ils sont définis avec eux : un logement autonome, ressources nécessaires et accès aux droits, insertion par le travail, accès à la santé... Seul un jeune relevant d'un suivi type SAA renforcé a mis fin à sa prise en charge, il est retourné vivre chez sa mère.

Une place relevant d'un suivi renforcé en 2022 a intégré le SAA en septembre 2023.

Le S.A.M.I.E



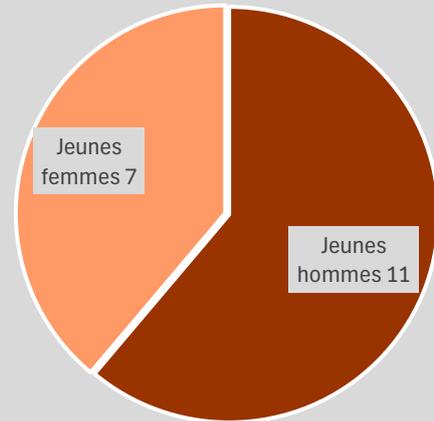
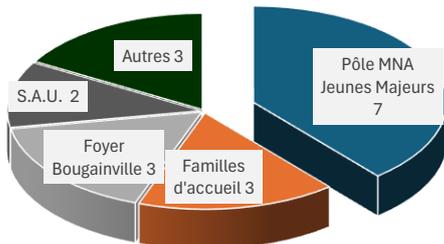
Contrairement à 2022 (11 jeunes sortis dans l'année), il y a eu peu de mouvement sur 2023. Cela s'explique par la présence de mineurs bénéficiant d'une prise en charge en moyenne de 2 ans avant leur majorité.

Il est à noter également que le SAMIE a retrouvé sa fonction initiale après le départ de ces jeunes sous Contrats Jeunes Majeurs.

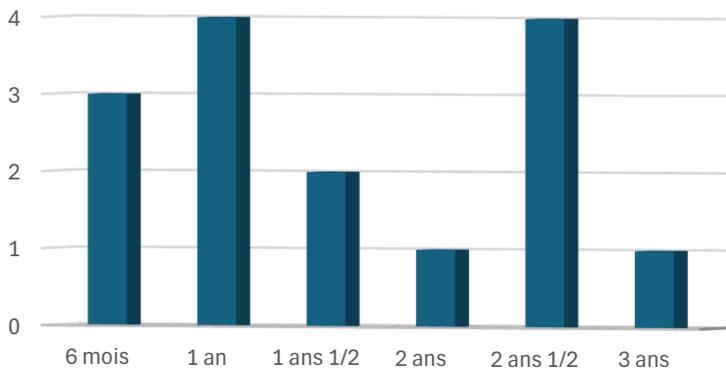
Les jeunes accueillis

Le S.A.A.

Provenance des jeunes suivis en 2023



Durée des prises en charge des 15 jeunes présents au 31 12 23



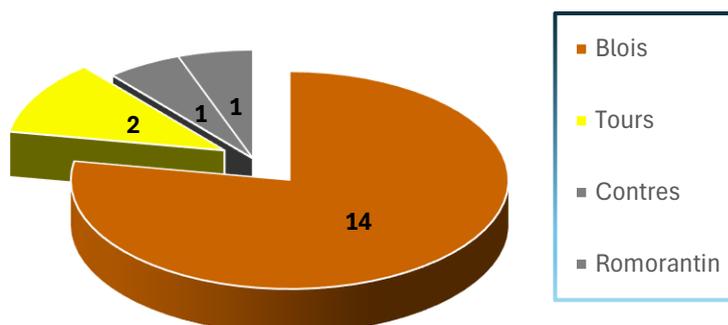
18 jeunes ont été pris en charge par le S. A. A. (7 filles et 11 garçons) au cours de l'année 2023.

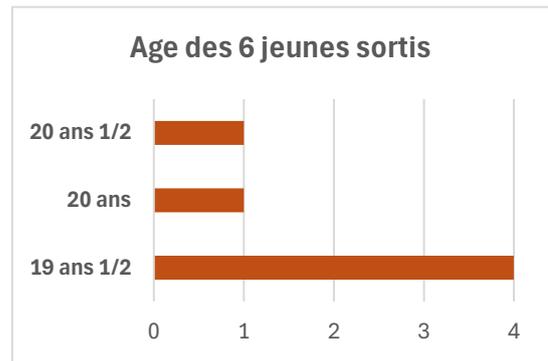
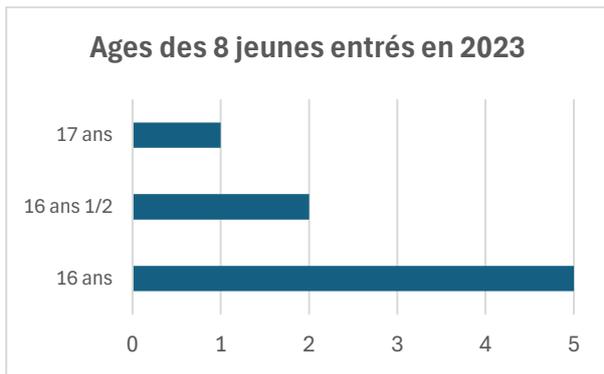
Ces jeunes ont tous connus des accompagnements éducatifs avant leur majorité : placements en foyers, familles d'accueil, des suivis par le Pôle MNA jeunes majeurs et des suivis d'accompagnement en milieu ouvert.

A l'exception de deux jeunes arrivés mineurs à 17 ans, les 16 autres sont tous cosignataires d'un contrat jeune majeur, suivi d'un avenant ou deux sur la base d'engagements réciproques.

Les lieux d'hébergement de ces jeunes varient en fonction de leur projet de vie. L'équipe éducative intervient dans tout le département du loir et Cher et dans les départements limitrophes, Tours métropole et Orléans.

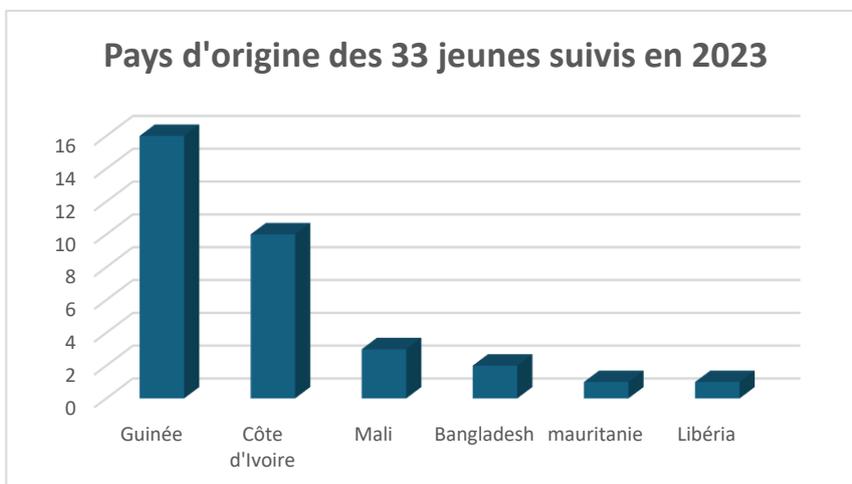
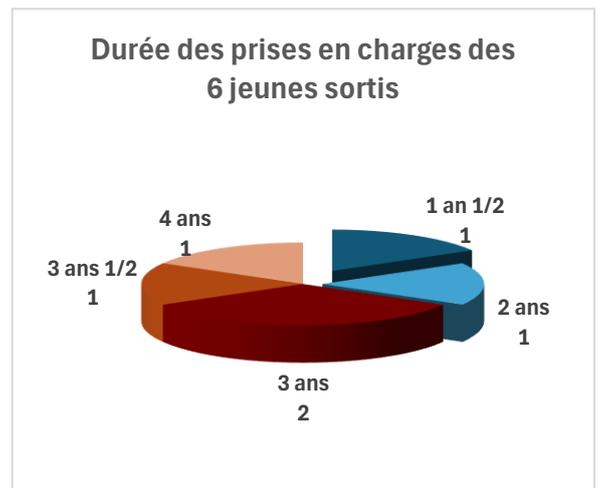
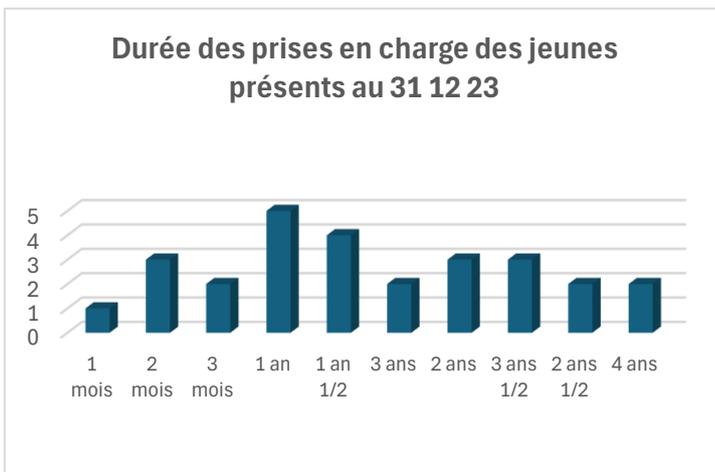
Lieu d'hébergement





La moyenne d'âge des jeunes arrivant sur le SAMIE est de 16 ans. Pour la majorité d'entre eux, ils bénéficient ou sont en attente d'une Tutelle d'Etat. Ils sont confiés jusqu'à la majorité voire au-delà avec un contrat jeune majeur afin d'éviter les sorties précaires.

Il s'agit bien de sécuriser la sortie du dispositif à la fin de leur apprentissage, soit 19.5 ans en moyenne avec un contrat en CDD ou CDI, un logement à leur nom et un titre de séjour leur permettant de mener à terme leur projet sur le territoire national.



Les pays d'origine les plus représentés : il s'agit bien de l'Afrique subsaharienne la Guinée Conakry, la Cote d'Ivoire, le Mali.

Peu de situation de l'Asie, la langue constitue un frein majeur. Ils étaient en nombre de 2 sur 2023.

Accompagnement psycho-éducatif

Une année de mouvements

Sur l'année 2023, Le SAA SAMIE a accompagné 51 jeunes, âgés de 15 ans ½ à 20 ans. Nous distinguons 3 types d'accompagnements :

- Les jeunes engagés dans une situation professionnelle par la voie de l'apprentissage,
- Ceux inscrits dans un cursus scolaire,
- Et ceux sans projets définis.

De janvier à juin : le collectif à la résidence S. A. M. I. E.

A l'inverse de l'année précédente, avec les nombreux accueils effectués au SAMIE au dernier trimestre 2022, liés aux départs d'une majorité de jeunes et des nouveaux accueils début 2023, nous n'avons pas rencontré de réels problèmes liés aux règles de vie durant le 1er semestre de présence à la résidence. Également, l'équipe éducative a pu observer une véritable dynamique de groupe à travers des activités communes, des événements collectifs mais également durant les temps collectifs (repas...). Il est aussi important de prendre en compte que certains ne se connaissaient pas avant leur arrivée sur la résidence.

L'accompagnement sur le collectif est principalement axé sur l'insertion scolaire et/ou professionnelle, l'animation du collectif, l'acquisition des codes psycho-sociaux ; mais également sur les objectifs liés à la vie quotidienne tels que l'entretien du logement, la préparation des repas, la gestion d'un budget, l'entretien du linge et l'organisation en autonomie le week-end.

De juillet à décembre – Co locations en logements diffus

Le 2^{ème} semestre 2023 a été marqué par la fermeture de la résidence. Cette fermeture administrative nous a amené à repenser la prise en charge sans un lieu collectif servant auparavant de fil conducteur de tout un processus d'autonomisation (accueil, observation et propositions d'orientation vers l'extérieur).

Les jeunes ont été contraints de déménager dans des logements diffus dans le nord de Blois (ZUP) et cela en raison du refus du propriétaire des locaux de procéder aux travaux répondant aux normes de sécurité d'un établissement recevant du public.

A compter du 1^{er} avril, date à laquelle la décision de fermeture a été rendue. La direction de pôle a entamé des recherches de nouveaux lieux, maisons ou appartements en Co location, internat scolaire....

L'internat scolaire était une option qui a été privilégiée pour être dans la continuité de la prise en charge collective mais, nous nous sommes rapidement rendu compte qu'elle ne correspondait pas, ni aux attentes des jeunes, ni à celles de l'équipe éducative, pour plusieurs raisons : absence de lieu de restauration les week-ends, manque d'espace commun, espace partagé avec les autres internes, gestion des entrées et sorties...

Finalement, nos recherches se sont orientées, en accord avec les jeunes, vers de grands appartement type HLM afin de créer des Co locations de 2 ou 3 par logement. Cette dernière option a été rendue possible avec le concours des deux bailleurs sociaux du Blaisois (3F et Loir et Cher logement). Ces derniers nous ont attribué 5 logements en juin 2023 pour un déménagement et aménagement fin juillet.

Pour faire face à cette nouvelle réorganisation provisoire, le Département nous a octroyé 3 postes supplémentaires en CDD que nous avons recrutés pour septembre. L'intervention de ses nouvelles collègues consiste à la gestion de ces appartements diffus en termes d'accompagnements quotidiens (matin-soir) et logistique.

Pour ces appartements, l'équipe a pu repérer deux profils de jeunes :

- Des jeunes dont le profil correspondait plutôt bien avec ce système de co-location, disposant d'une autonomie et de ressources travaillées en amont, à travers des temps avec les éducateurs mais également à travers le collectif. L'enjeu principal chez ce profil de jeune est l'accompagnement vers l'autonomie et l'extérieur.
- Des jeunes dont le profil ne correspondait pas à ce type de prise en charge, nécessitant plutôt une prise en charge dans un lieu collectif. L'enjeu principal pour ces jeunes va se situer autour de la question de la présence éducative au quotidien.

Pour ce 2^{ème} type de profil de jeunes, l'accompagnement a été pensé de manière que l'équipe éducative soit au plus près d'eux, plus généralement à travers :

- Des passages dans les appartements à des moments repérés qui sont des moments « clés » dans la rencontre et l'accompagnement éducatif.
- La mise en place d'un groupe WhatsApp permettant aux jeunes de contacter l'équipe éducative en cas de besoin, renforçant par la même occasion la proximité perdue avec le public accompagné à la suite de la fin de l'accompagnement en hébergement collectif.

- Un réaménagement des horaires de travail afin de mieux répondre à la demande et aux enjeux de l'accompagnement (1 plage horaire de 10-17h, 13-20h et 16-22h jusqu'à l'arrivée du surveillant de nuit).
- La mise en place de planning, pour les jeunes les plus en difficulté, afin de leur permettre d'envisager et de s'engager plus sereinement dans un quotidien étant pour certains, moins « couvant » et moins cadrant du fait du changement de type d'hébergement collectif à semi-collectif.
- Des cours de soutien scolaire sont proposés aux jeunes de manières individuelles et en plus grand nombre (accent mis sur le français et les mathématiques). L'équipe a pu s'organiser afin de répondre de façon plus individualisée à l'enjeu lié à la scolarité, celui-ci étant déterminant pour nos jeunes dans le cadre de leur insertion professionnelle.
- Des temps d'accompagnements individuels sont également proposés pour les courses et la préparation des repas, ainsi qu'une aide au ménage et au rangement de leur espace de vie. Cependant, l'équipe éducative a pu observer à plusieurs reprises certains facteurs limitants à ce type d'accompagnement en raison de la fatigue liée aux journées de travail ou aux emplois du temps de chacun.

Les suivis S. A. A. S. A. M. I. E. En logement individuels

L'arrivée des jeunes au SAA, aussi bien que la bascule des jeunes du SAMIE en logement autonome, vient marquer, dans leur parcours, une transition importante. Elle est souvent attendue, rêvée, idéalisée, voire fantasmée quant à leur idée de l'autonomie. Celle-ci renvoie davantage pour eux au fait de se libérer de l'emprise des adultes, travailleurs sociaux, qui pour certains les suivent depuis leur petite enfance.

Bien que dans la continuité de leur vie, l'arrivée dans son propre logement est souvent synonyme de liberté dans leur vie, choix de vie, la question de l'autonomie ne vient qu'au fur et à mesure dans leur prise en charge, au gré de la confrontation à la réalité d'une vie indépendante. Il s'agit alors pour les jeunes de faire face à une future vie d'adulte, avec ce que cela implique en termes de contraintes et d'obligations. Le fossé est important ; les jeunes doivent soudainement assumer la vie d'adulte et assimiler quantité de nouvelles responsabilités.

L'équipe éducative se doit de s'adapter aux capacités de chaque jeune, en tenant compte de son projet. En effet, notre accompagnement s'appuie sur Le projet du jeune qui découle de son Projet Personnalisé d'Accompagnement, coconstruit entre le jeune et l'équipe. Les objectifs du projet du jeune se déclinent sous différentes thématiques telles que l'insertion professionnelle ou scolaire, l'insertion sociale (l'acquisition des démarches administratives, les compétences psycho-sociales), le suivi médical, l'autonomie affective.

Pour ce faire, l'équipe s'appuie sur des outils tels que :

■ **Les entretiens individuels**

Ceux-ci permettent de travailler autour du projet du jeune, de là où il en est, et ce à quoi il aspire. Il est abordé la gestion budgétaire, son projet scolaire ou professionnel, ses relations extérieures, sa vie sociale, son suivi médical et son accompagnement sur les temps du quotidien (entretien du logement, alimentation, sommeil, ...).

■ **Les accompagnements individuels**

Ils sont en fonction du degré d'autonomie de chaque jeune. Aussi, l'équipe est amenée à les accompagner dans leurs recherches d'emploi, de logement, les rendez-vous médicaux, les démarches administratives.... L'équipe veille à faire avec le jeune dans le but qu'il puisse s'approprier ensuite une méthode qui lui correspond.

■ **Les visites à domicile**

Elles permettent d'observer, d'évaluer leurs capacités à investir et de les accompagner sur des temps du quotidien, pour l'entretien de leur logement, l'hygiène de vie (alimentation et sommeil équilibrés), organisation au quotidien (courses, préparation de repas, pratique de sport...).

■ **Les activités**

Le service tente d'amener le jeune à s'inscrire dans des temps de socialisation, tels qu'une pratique sportive, artistique, culturelle. Ainsi, la grande majorité adhère à une activité en club, ce qui les aide à s'ouvrir vers l'extérieur et découvrir le tissu associatif blésois. Ils fréquentent ponctuellement la Maison de Bégon ou le Chato'Do, les clubs de sport de l'agglomération (ASCP, AFC Blois, ADA, Vineuil Sport Basket, Sauvageau, Vineuil Sport Football, BCCB, Basic Fit. Ils participent à la CAN.

Par ailleurs, l'équipe propose des sorties de manière régulière, essentiellement en période de vacances scolaires, telles que Laser Game, des sorties à Paris, Agl'eau, Parc des Mées, Atelier Saint Michel, Château de Chambord, Patinoire de Blois, Karting de Mer, Bowling, Cinéma, Château de Blois, Accrobranche à l'Ile Charlemagne, Lac de Villiers sur Loire, Fête Foraine.

Le Service propose également des activités internes : soirées jeu de société, sport, tournoi de jeux vidéo, soirée Ligue des Champions, ateliers cuisine, soirées découvertes de la cuisine française.

Le service a aussi fait un camp de 6 jours à la mer auquel ont participé 13 jeunes du SAA SAMIE. En effet, l'organisation d'un séjour de vacances représente un acte éducatif en soi. Il est question de permettre aux jeunes participant au séjour, de découvrir des vacances en dehors de leur cadre habituel, dans une ambiance ludique et de détente, tout en visant des découvertes culturelles et en travaillant autour des questions des compétences psychosociales et des problématiques individuelles à partir du groupe.

Ainsi, « L'activité c'est la vie où se conjugue l'apprentissage de tous les verbes, et chaque forme, de la plus élémentaire à la plus sophistiquée, peut ouvrir du jeu : à la maîtrise des objets et de soi-même, à l'échange, au développement de la pensée, à la symbolisation, à la création à l'autonomie, etc., tous les apprentissages à travers lesquels, selon leur circonstance la personne va réussir ou échouer, être active ou passive, objet ou sujet, pouvoir ou non profiter de l'expérience pour se valoriser, et s'appuyant sur les résultats, envisager positivement d'autres possibles, de même qu'à reconsidérer les échecs » (Guide de l'éducation spécialisée, Guy DREANO, Ed. DUNOD, Paris 2002.

Le passage à la majorité

Le passage à la majorité représente une étape aussi bien cruciale que violente pour les jeunes accompagnés. Il leur est demandé sur une courte durée d'assimiler et de s'approprier l'ensemble des démarches inhérentes à la vie d'adulte, alors qu'ils ont des parcours par définition chaotiques durant lesquels ils ont été étayés et portés par différents services. Cette étape est d'autant plus difficile puisqu'ils doivent également travailler sur leur capacité à être seul et par conséquent sur leur maturité affective. Aussi, cela demande une disponibilité accrue à l'équipe éducative afin de s'adapter à la temporalité de chacun.

Par ailleurs, l'équipe est confrontée à des facteurs externes ponctuels ou systémiques, tels que par exemple le déménagement qui a perturbé le fonctionnement du service et imputé la prise en charge des jeunes. La pénurie de logements, le désert médical ou encore les lenteurs administratives sont autant de freins dans l'accès au droit commun. Aussi, les politiques sociales et migratoires changeantes demandent de surcroît à l'équipe, d'être constamment en veille afin d'être rassurante, cadrante et de réajuster ses pratiques.

De plus, l'équipe est confrontée à la prise en charge de jeunes souffrants de troubles psychiatriques pour lesquels elle n'est pas outillée.

L'accompagnement psychologique

La psychologue de service élabore en collaboration avec toute l'équipe, dont l'éducateur référent, les stratégies d'accompagnement, surtout lorsque les besoins en santé mentale sont importants et nécessitent une prise en charge particulière pour l'équilibre du jeune.

En 2023, nous avons été très mobilisés par quelques jeunes dont la problématique psychologique a demandé beaucoup d'investissement, de temps d'écoute et d'articulation.

Tous les jeunes n'ont pas la même temporalité psychique pour entamer des soins. Ainsi, l'action de la psychologue vient poser une première écoute, un lien transférentiel et des bases sécuritaires pour que le ou la jeune puisse s'engager dans un suivi thérapeutique stable et constant en dehors du service.

Un premier rendez-vous est toujours posé avec la psychologue, pour tous les jeunes qui sont accueillis au service. Lors de cet entretien, elle cherche à faire connaissance et avoir un aperçu des besoins d'accompagnement des jeunes, de leurs parcours et des résistances.

D'autres rendez-vous sont aussi posés lors des demandes faites par les jeunes ou par les éducateurs référents.

En 2023, onze jeunes ont été vus très régulièrement. Ils ont été reçus par la psychologue seuls ou en entretiens psycho-éducatifs toutes les semaines ou deux fois par mois. Le but est de soutenir, évaluer, orienter et coordonner les soins nécessaires.

Nous avons ainsi accompagné des jeunes selon leurs problématiques : hospitalisation, service de jeunes consommateurs, prévention sur la sexualité, clinique thérapeutique transculturelle, centre de trauma de l'hôpital, CMP et professionnels en libéral dans le 37 et 45.

Ces dernières années, nous assistons à un accroissement de prises en charge thérapeutique chez des jeunes ayant connus des parcours familiaux et institutionnels extrêmement difficiles (nombreux changements et ruptures des lieux d'accueils, ainsi que des prises en charges qui ont plutôt réveillé les traumas au lieu de les apaiser).

Nous assistons également à un accroissement des besoins liés aux soins et à la protection, tels que des prises en charge thérapeutiques en libéral, demandes de curatelle, d'instruction de dossier MDPH, qui nous semblent être le résultat d'une structuration symptomatique construite à partir d'un parcours des traumas enfantins importants, plus que des étiologies psychiatriques structurales.

Ces jeunes se structurent avec une intense souffrance et finissent par développer des troubles divers, et par conséquence des « handicaps » sociaux qui altèrent leur fonctionnement social et professionnel et entravent ou même invalident l'autonomie.

Nous avons été confrontés ainsi à des difficultés majeures, des aggravements, voire des décompensations en milieu du parcours chez certains jeunes pris en charge. Même si nous n'attendons pas une progression linéaire du parcours, nous sommes davantage confrontés à de véritables ruptures qui mettent les projets scolaires et professionnels en second plan, voire qui les rendent impossibles, au moins dans la temporalité de la prise en charge ASE. Ainsi, compte tenu des difficultés liées au manque de compétences psycho sociales, de carences éducatives et de troubles de stress post traumatiques, l'objectif d'autonomie et de réussite ne peut pas être placé dans un modèle d'insertion socio-professionnelle.

Ce constat nous amène à réinterroger nos pratiques, afin de mieux répondre aux besoins de protection et de prise en charge des manifestations somatoformes, médicales, addictives, anxieuses, psychologiques et psychiatriques, dans un environnement de pénurie des services médicaux et des professionnels qui œuvrent dans la prévention et les soins en santé mentale.

Ce manque de professionnels en santé mentale dans le département n'est pas sans conséquence sur les prises en charge thérapeutiques souhaitées. C'est souvent que la temporalité du demandeur se trouve impactée, au regard des rendez-vous éloignés dans le temps, voire impossible à obtenir.

Pour répondre à ce constat qu'on peut qualifier de « désert médical », pas seulement en santé mentale mais aussi pour les spécialistes (chirurgiens-dentistes, dermatologues, orthophonistes...), l'équipe psycho-éducative tente, tant bien que mal, de repérer et chercher des professionnels en dehors de Blois et plus précisément dans les départements 37 et 45.

Le personnel du S. A. A. / SAMIE est très réactif et inventif dans la recherche de nouveau relais de soins. Le Département l'est aussi au regard des financements exceptionnels accordés pour quelques prises en charge. Cet investissement a été très profitable à certains jeunes qui ont pu s'engager dans des soins et connaître une amélioration de leur bien-être ; cela a ainsi fonctionné comme un facilitateur de leur projet d'insertion.

*Quelques situations de
jeunes accompagnés
en 2023*



Clémentine accueillie sur le S. A. A. à 2 mois ½ de la majorité, présente depuis le 08/04/22

Le cas de Clémentine illustre bien diverses difficultés de la prise en charge des jeunes avec des besoins

D'avril 2022 à février 2023 : accueil en logement autonome

Nous accompagnons Clémentine à la fin de son Lycée et dans son orientation scolaire. Elle intègre une Université en
se
La
l'i
Lo
no
ps
Qu
au
à

et dans
tion
t
pitalisée
e en est

Du 10 02 23 au 20 03 23 : Accueil sur la résidence S. A. M. I. E.

Rapidement nous la rencontrons et lui proposons un déménagement à Blois, sur la structure collective du S.A.M.I.E.
Cet accueil
d'un veill
donne un m
entourée.
Clémentine
d'hospitalisa
psychologue
Des recher
en Indre et

présence
et nous
e d'être
un lieu
avec la
ment un,

Du 20 03 23 au 25 09 23 : hospitalisation

Clémentine est hospitalisée, nous faisons des visites hebdomadaires. Tous les collègues se rendent disponibles afin d'aider la patiente. Les parents sont très impliqués et nous apportent beaucoup de soutien. Nous cherchons activement un psychiatre dans toute la région Centre et nous trouvons un professionnel à Tours.

Depuis le 25 09 23 : Hébergement en colocation

Au retour de l'hospitalisation, l'adaptation est compliquée. La jeune va cohabiter avec une autre jeune femme, mineure. Elles partagent toutes les deux un appartement en colocation. Elles ont des difficultés à s'adapter à la situation. Elles ont des difficultés à s'adapter à la situation. Elles ont des difficultés à s'adapter à la situation.

Projections dans l'avenir

Pendant ces dernières années, nous avons constaté une augmentation des troubles mentaux. Les symptômes sont de plus en plus complexes. Nous devons nous adapter à ces nouvelles situations. Avec les nouvelles technologies, nous pouvons améliorer nos pratiques. En attendant, nous continuons à travailler pour offrir le meilleur soutien possible.

Andrea, accueilli sur le S. A. A. à 18 ans, présente depuis le 01/09/2021

Une première expérience

Andrea travaille dans un collège en tant qu'assistant d'éducation. Ce contrat est un s... temps... il a... profé... se cr... et... renc...

Andr... préc... beau... exist... ident... psych... fami... l'enc... diffic... Andr... quoi...

Ce... perm... quel... d'être... expé... effec... rena... pu, d... se co... trava...

Fort... posit... proje... poste... Malh... obté... activ... resté... il ne... les r... qui r...

Le b... expé... posit... faire... d'ang...

Un retour vers une sécurité qui le contient

A... p... à... d... p... d... o... r... A... C... r... s... d... d... p... n... d... L... s... e... r... p... r... C... l... d... p... d... o... e... p... s... p... I... F... ir... v... d... à... d... p... u... r... o... p... p... f...

un... ion... au... de... ste... eut... DD... son... en... a a... ce... nt, sa... il... ein... ont... ché... ous... ans... la... our... ne... lui... mp... me... un... la... ne... et... la... tés... en... ion... ssi... ice... lui... oir... son... trait... nir... son... me...

L'avenir

Andrea est un jeune qui a du mal à se mettre au travail et à se motiver en ce sens... aba... ne... moy... Lors... Jeu... ains... trav... Son... l'idé... vers... Le... et l'... aut... Sur... Andr... il a... cou... tem... moy... beau... pers... L'ac... Andr... apre... son... a... amo... d'in... fam... une... ren... éloi... l'ap... en... et... pu... serv...

rat... a... de... ts... cé... te... ur... ée... our... ée... ce, ... es... du... es... ec... ail... ec... fin... nir... Il... cre... his... re... ver... te... est... A... se... ns... a... le...

Emeric, entré en septembre 2022 sur le S. A. M. I. E., à 16 ans

De sept 2022
À juillet 2023

Emeric est arrivé le 20 septembre 2022 sur la résidence, le jeune s'est vite adapté au collectif et aux règles.

C'est un jeune
d'anglais
pour écou

un bon niveau
pour parler les adultes

Une évé
voulait
voie de

pro. Le jeune ne
peut pas passer par la

Nous l'a
d'effect
Son sou
a fait sa
sachant

Le dispositif permet
de travailler sur du bâtiment.
Il a des connaissances en plomberie. Il a une bonne
de motivation,

Nous av
plomber
motivati
d'obten
semaine
été con

en électricité et
en plomberie et lettre de
entretien avant
la fin de la deuxième semaine de deux
semaines qui n'ont pas

Le jeune
un patr
domaine
priorité.

Le jeune a fait pour trouver
un travail alternatif à d'autres
travaux qui n'ont pas

Emeric a participé à l'atelier scolaire et technique.

Le jeune a été suivi par le service

De juillet 2023
à mars 2024

Nous avons trouvé un stage en peinture de 15 jours fin juillet chez AMAD qui s'est bien passé. Grâce à ce stage, le jeune a pu accéder à un site de travail.

Depuis qu'il appartient à une famille humaine.

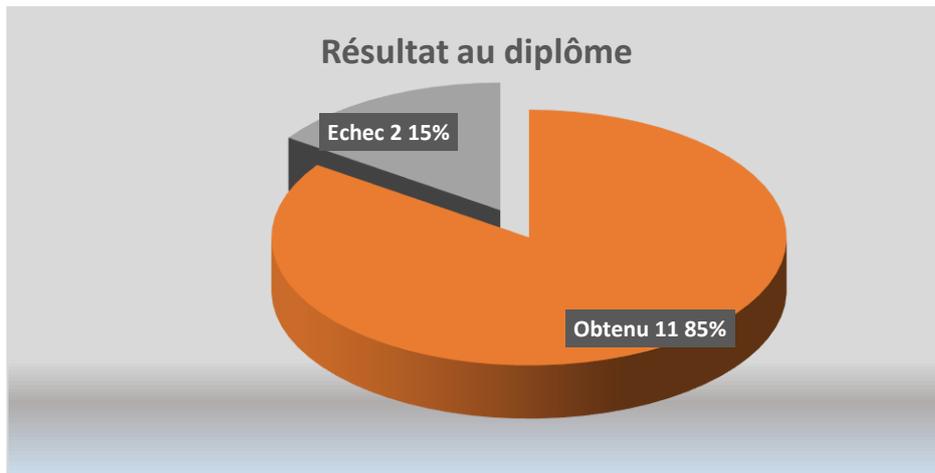
Le jeune a des connaissances humaines.

Etant au stage, le jeune doit continuer à travailler.

Le jeune a des connaissances humaines.

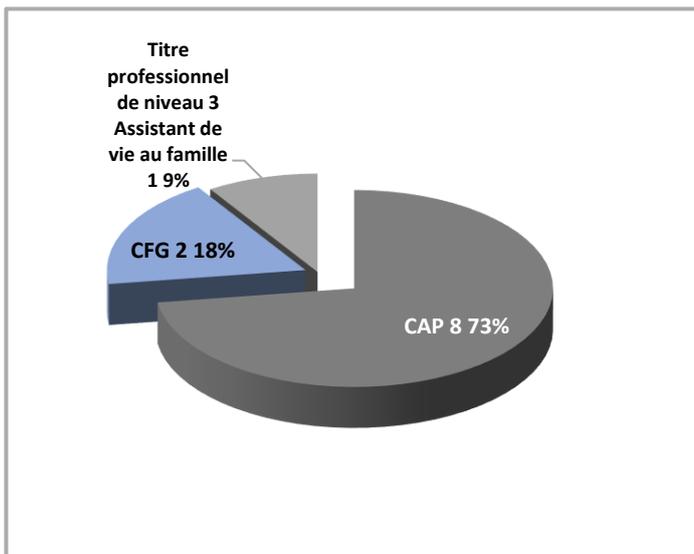
L'insertion des jeunes suivis

Diplômes obtenus par les jeunes en 2023

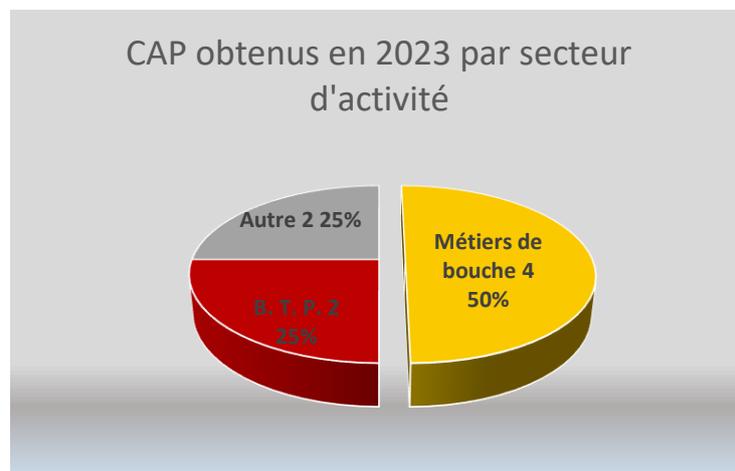


2 jeunes n'ont pas eu leur bac, l'un en cuisine, l'autre en Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

Type de diplômes obtenus

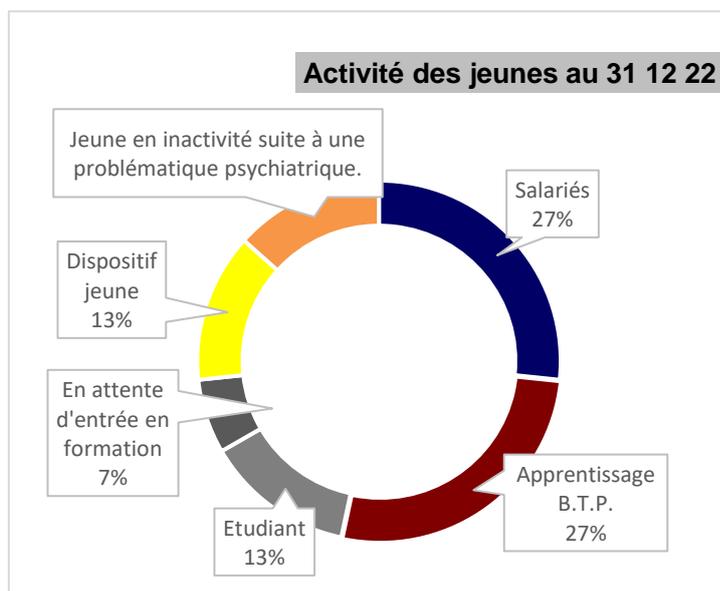


CAP	8
Métiers de bouche	4
Cuisinier	2
Boulangier	1
PSR	1
B. T. P.	2
Maçon	1
Peinture	1
Autre	2
Agent de propreté et Hygiène	1
Entretien des espaces verts	1
Titre professionnel de niveau 3 Assistant de vie au famille	1
CFG	2
Total général	11



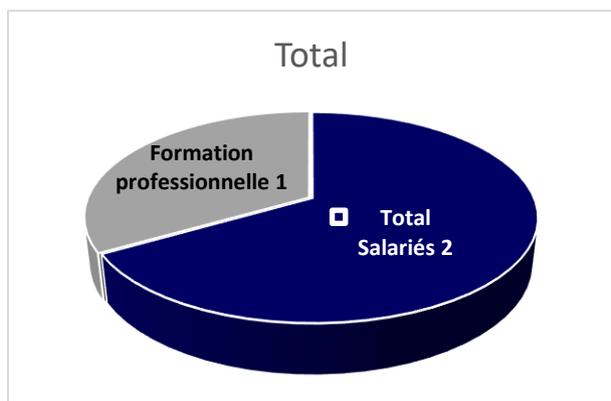
La situation des jeunes suivis en 2023

Le Service d'Aide à l'Autonomie



Salariés	4
- CDI peintre en bâtiment Lyon	1
- CDI plâtrier plaquiste	1
- CDI service en restauration	2
Apprentissages B.T.P.	4
- Bac Pro 1	1
- B.P. 1	1
- C.A.P. 2	2
Etudiants	2
- Etudes supérieures en anglais à la Faculté (reprise après 1 ans 1/2 d'arrêt)	1
- C.A.P. 2 service en restauration Lycée Hôtelier	1
- En attente d'entrée en formation d'aide-soignante après avoir obtenu son diplôme d'assistante de vie aux familles	1
Dispositifs jeunes	2
- Contrat civique 25H dans une école primaire et emploi durant les vacances scolaires et tous les mercredis au centre aéré	1
Garantie jeune	1
Jeunes sans activité	2
Total général	15

La situation des trois jeunes sortis en 2023



Salariés	2
- CDD de rippeur avec possibilité d'embauche	1
- CDD 30H en tant que contractuelle à la mairie de Blois poste d'animatrice dans une école	1
Formation professionnelle	1
- En formation d'assistant de vie aux familles	1
Total général	3

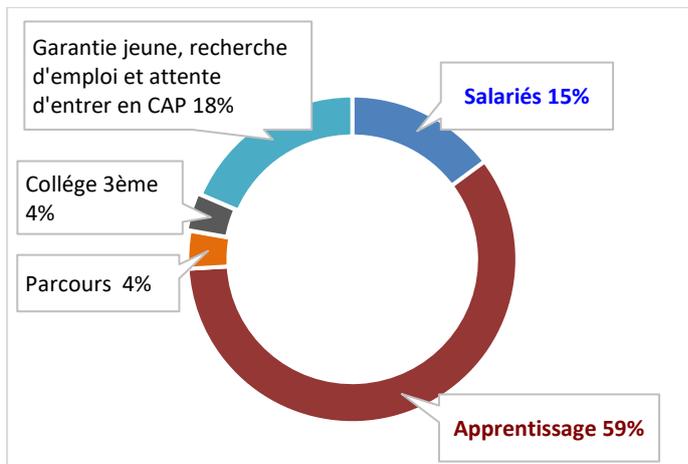
Les 3 jeunes qui ont quitté le service étaient âgés de 20 ans, l'un a été suivi 3 ans sur le S. A. M. I. E. et 1 an sur le S. A. A., l'un n'a pas souhaité renouveler son contrat après un suivi de deux ans, et le dernier a rompu son contrat après un suivi d'un an. Ce dernier après un hébergement au FJT, au vu de ses difficultés avait intégré la résidence S. A. M. I. E. Lorsque la résidence a fermé, il n'a pas souhaité aller dans les appartements diffus en colocation

Hébergement de ces trois jeunes

- F. J.T.
- En couple
- Le dernier a rompu son contrat et a réintégré le domicile de sa mère

Le Service d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés

Activité des jeunes présents au 31 12 2023



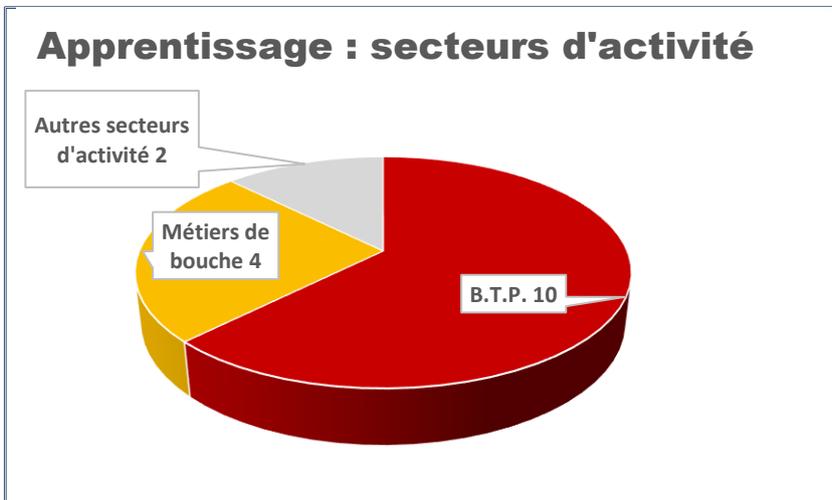
Les 4 jeunes salariés en C.D.I. 35H

- 2 cuisiniers
- 1 peintre
- 1 agent de nettoyage.

Ils sont âgés de 20 ans

Parmi les 5 jeunes en recherche d'emploi :

- 2 ont obtenu leur CAP en juin 2023
- 1 a échoué au Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques - TISEC en voie scolaire
- 1 va débiter un CAP cuisine
- 1 est en recherche d'apprentissage en Production Restauration Services suite à la rupture de la période d'essai à l'initiative de l'employeur de son précédent apprentissage.

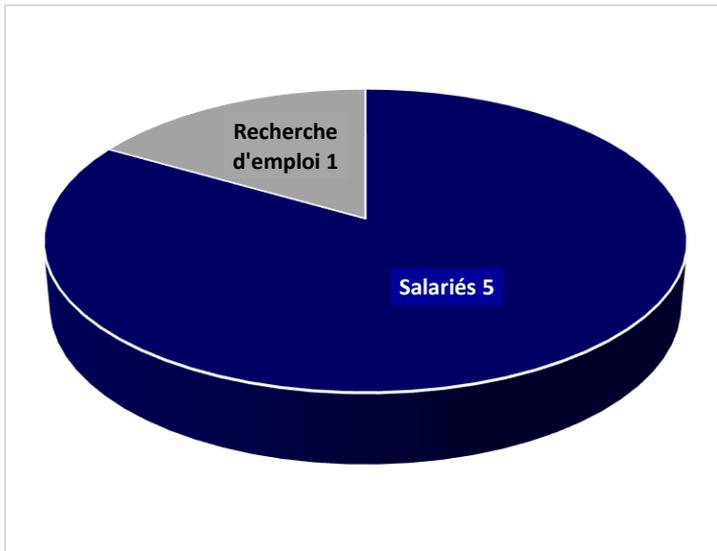


Parmi les 16 jeunes en apprentissage, 3 font un bac pro, deux en accès direct au vu de leur niveau scolaire et le troisième après avoir obtenu son CAP

Lieu de scolarisation des jeunes
 Parmi tous les jeunes en apprentissage ou scolarisation :

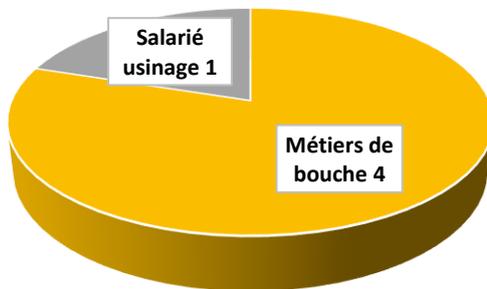
- Blois 12
- Amboise 1
- Saint-Aignan 1
- Tours 1
- Orléans 1

Situation des 6 jeunes sortis en 2023.



1 jeune est en recherche d'emploi après avoir démissionné d'un poste en CDI de pâtissier traiteur où il était depuis 8 mois. Il a ensuite effectué un CDD en tant que ripper.

Secteurs d'activité des jeunes en emploi



Métiers de bouche	Nombre
Boulangier	2
Cuisine	1
PSR (production de service et de restauration)	1

Hébergement des jeunes sortis

- En logement H.L.M. 2
- En logement privé 3
- En colocation à Paris 1

**L'accompagnement
par l'Atelier Scolaire et
Technique de l'ACESM**

L'instruction est obligatoire pour les filles et les garçons, âgés de 6 à 16 ans, résidants sur le territoire français, quel que soit leur nationalité. L'école est un droit pour tous.

Elle est un lieu déterminant pour l'intégration sociale, culturelle, et à terme professionnelle, des enfants et des adolescents allophones (personnes dont la langue maternelle est une langue étrangère dans la communauté où elles se trouvent) nouvellement arrivés en France.

Leur réussite scolaire liée à la maîtrise de la langue française est un facteur essentiel de cette intégration.

(Source inconnue)



Accueil du jeune :



D'une façon générale, avant d'accéder à l'Atelier, la situation de chaque jeune est présentée par le référent du SAA-SAMIE à la réunion d'équipe pour définir les objectifs à travailler : FLE (Français Langue Etrangère), soutien scolaire, matières à privilégier car le jeune est en difficulté, devoirs, révisions...

Dans un second temps, les **jeunes viennent** visiter et rencontrer l'équipe de l'AST pour échanger sur leurs besoins et ce qui pourra être proposé pour progresser. Par la suite, des rencontres régulières avec les référents des jeunes sont programmées pour faire un bilan de leur évolution à la réunion de service hebdomadaire. C'est l'occasion d'échanger et de revoir les objectifs en fonction des progressions et des changements dans les situations. Des échanges informels ont aussi lieu par téléphone et par mail.



Les jeunes accueillis sont scolarisés ou non, en formation et/ou en recherche d'emploi.

Pour ceux qui préparent un CAP et suivent des cours au CFA ou une scolarité en dehors de Blois, la difficulté est de définir un temps commun, chaque semaine. Ils finissent tard le soir et sont fatigués de leur journée. Des créneaux sont proposés certains soirs entre 17h00 et 19h00 et pendant leurs coupures de l'après-midi pour les jeunes en restauration. Pour les lycéens de Blois et hors Blois, c'est le mercredi après-midi généralement.

L'éducatrice scolaire propose un travail d'accompagnement à la langue mais aussi à l'aide aux devoirs. La pédagogie est adaptée selon les besoins repérés lors de tests organisés à l'admission en se référant notamment à la grille du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Quel que soit le projet envisagé par les jeunes MNA (Mineurs Non Accompagnés), il est indispensable qu'ils puissent s'intégrer. C'est également en connaissant et assimilant les codes sociaux et culturels français travaillés à l'atelier, qu'ils pourront s'insérer plus aisément.

Profil des jeunes concernés cette année :

- **Deux jeunes de 18 ans**, arrivés depuis trois ans avaient bénéficié durant cette période de cours de FLE à l'Atelier, puis d'aide aux devoirs par la suite lorsqu'ils ont commencé un apprentissage. En ce début d'année, ils ont repris contact pour se préparer et réviser certaines matières **du CAP cuisinier** qu'ils ont passé en juin 2023, notamment l'épreuve concernant le « Chef d'œuvre » :

- Exécution d'un dessin représentant son assiette en l'argumentant (respect d'un format et des matières premières).
- Entraînement pratique.



Ils ont obtenu leur examen et l'un d'eux s'est présenté au concours du « Meilleur Apprenti », il a été récompensé d'une médaille d'argent pour le Loir et Cher.

Ce dernier a aussi préparé son code de la route à l'atelier avec l'éducatrice qui utilise des supports adaptés, tels que : le code Rousseau », des supports papiers préconisés par le CRIA (prenant en compte les difficultés liées à la langue et sa compréhension) et des vidéos en situation réelles d'examen provenant de « YouTube ». Ce jeune a obtenu son code dès la première tentative.



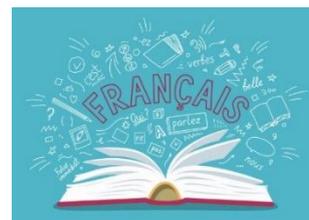
- **Un jeune âgé de 20 ans en terminale Bac Pro TISEC (Technicien d'Installation de Systèmes Énergétiques et Climatiques)** fréquente l'Atelier depuis 4 années avec régularité et sérieux. La plupart du temps, ce jeune, selon les matières, alterne ses rendez-vous avec l'éducatrice scolaire et les bénévoles. C'est pendant 4 heures (à sa demande) que nous reprenons ensemble :

- Les cours de la semaine précédente qui sont mal assimilés.
- Les devoirs maison.
- La préparation des contrôles.
- L'aide à la rédaction d'un dossier argumenté suite à son stage en entreprise (en respectant le cahier des charges, la note obtenue est importante dans le contrôle continu et l'obtention du diplôme).



Ce jeune a acquis de l'assurance et de l'organisation dans sa méthode de travail. Malgré son assiduité et tous ses efforts, il n'a pas obtenu son diplôme. Plutôt que d'envisager un redoublement, il a préféré se diriger vers la vie active.

- **Un jeune âgé de 19 ans qui n'avait pas validé son CAP de Cuisinier**, du fait d'un niveau scolaire trop faible. Il a repris les cours de français avec l'éducatrice scolaire et ceux de mathématiques avec un bénévole, l'objectif étant de se représenter à nouveau au diplôme. A cette époque Il alternait l'atelier avec des missions d'interim. En pratique, il est performant et il a été embauché dans une cafétéria en CDI.



- **Un jeune d'âge de 16 ans** analphabète (qui n'a pas appris à lire et écrire) et allophone **FLE** (Français Langue Etrangère) fréquente l'atelier par alternance pour la deuxième année consécutive. Il est scolarisé à l'UPE2A (Unité Pédagogique pour élèves allophones arrivants). Il parle maintenant le français mais n'arrive pas à accéder à l'écriture et la lecture. Pendant



cette année scolaire, pour assurer une complémentarité dans les apprentissages, l'éducatrice est en lien avec la professeure de FLE qui lui communique les supports utilisés en classe. Ces documents sont repris lors des séances à l'atelier afin de progresser en lecture.

Dans le cadre de sa scolarité, ce jeune devait effectuer plusieurs stages. L'éducatrice scolaire, en lien avec son éducateur référent et sa professeure de FLE, l'a accompagné dans ses recherches pour le premier stage qui s'est déroulé en service, au restaurant « Le Saint Jacques » à Blois.



Cette année encore, ce jeune s'est engagé dans le partenariat avec l'école Joséphine Marchais de Blois. Il a encadré les enfants pendant « l'étoile-cyclo ». Cette démarche citoyenne a pour objectif l'intégration et la socialisation : être « bénévole », donner de son temps, écouter et aider les plus jeunes, communiquer avec les enseignants et les autres bénévoles, les écoliers, comprendre le fonctionnement d'une classe, sortir de sa zone de confort, découvrir un autre cadre de vie. Il s'est vite fait apprécier de tous, en étant drôle et positif.



Les jeunes qui ont fréquentés l'Atelier les années précédentes, maintenant sortis du dispositif SAMIE-SAA reviennent régulièrement pour passer un moment, prendre un café, fiers de nous parler de leur évolution, professionnelle, familiale. Ce lieu a du sens pour eux et nous les accueillons toujours avec plaisir. Deux d'entre eux ont sollicité de l'aide pour comprendre des documents pour des démarches personnelles.

Coordination des bénévoles :

L'éducatrice scolaire fait régulièrement appel à quatre bénévoles et adapte les interventions en fonction de leur planning et de celui des jeunes. C'est elle qui fait le lien directement avec les jeunes en veillant à ce qu'ils respectent impérativement les horaires. Elle insiste sur le fait que chaque bénévole donne de son temps et se déplace pour apporter son aide, son savoir.



Les bénévoles sont issus du CRIA et peuvent tous dispenser des cours de FLE, mais d'autres matières peuvent être proposées comme les mathématiques, l'anglais et les matières en lien avec l'électricité, la menuiserie. Les objectifs des interventions sont définis avec l'éducatrice, le jeune et le bénévole. Les supports pédagogiques sont mutualisés. Un point est fait après chaque séance entre les trois parties. Ces interventions permettent un échange intergénérationnel avec la transmission d'expériences et de savoirs.



FOCUS SUR UNE SITUATION

Une jeune fille de 20 ans fréquente l'AST depuis plus de deux années, selon ses besoins. L'Atelier reste un lieu de référence qu'elle côtoie ou qu'elle appelle dès que le besoin s'en fait ressentir.

Son projet professionnel a mis du temps à se mettre en place. Majeure elle était en attente d'une régularisation administrative pour pouvoir accéder à la formation d'Assistante de Vie aux Familles (AVF), en mai 2023. Elève très consciencieuse, elle s'est parallèlement inscrite pour accéder au « Projet Voltaire ». Ce dispositif permet d'améliorer significativement son niveau en orthographe, c'est un atout considérable dans le milieu scolaire et professionnel. Seule, elle a franchi les premiers « paliers ». Elle a ensuite continué, accompagnée par l'éducatrice scolaire, cette démarche lui a permis d'acquérir de meilleures bases et de réviser les règles du français. Elle a bénéficié d'aide pour les révisions avant l'examen final.

Après validation de la formation d'AVF en septembre, elle vise la formation d'Aide-Soignante en alternance. Elle s'inscrit à l'école courant novembre et doit retourner un dossier complet avant le 8 décembre 2023. S'ajoute une recherche active d'une structure de type EHPAD, établissement à orientation médicale, médicaux-social...pour effectuer cette alternance. Face à la complexité du dossier de l'IFSA (Institut de Formation des Aides-Soignantes) et la courte période pour le constituer, l'accompagnement de cette jeune, reste une priorité pour l'éducatrice scolaire à cette période.

La jeune fille y consacre des journées entières
Elle doit fournir deux écrits manuellement :

- Une lettre de motivation argumentée
- « Pourquoi j'ai choisi ce métier »



A travers les écrits, elle se livre de façon touchante et émouvante. Le CV est retravaillé et elle réunit les pièces administratives, les courriers de recommandation, les bulletins scolaires...La semaine avant la date buttoir le dossier est envoyé.

Elle se prépare à l'entretien devant le jury. A l'Atelier, elle commence à apprendre le référentiel concernant les missions de l'aide-soignante. Pour avoir plus de ressources et d'informations, l'éducatrice l'encourage à se documenter avec les supports de la médiathèque Maurice Genevoix, qui préparent au concours.



En parallèle, les contacts et les candidatures spontanées pour l'alternance se poursuivent. Elle sollicite aussi son référent de la Mission Locale afin d'obtenir des pistes de recherches supplémentaires. Plusieurs établissements répondent favorablement et des entretiens sont programmés : deux EHPAD et le CIAS. Sa candidature est retenue dans tous, elle s'en étonne car elle est peu sûre d'elle. A l'Atelier, nous insistons sur le fait que c'est le fruit de ses efforts et de sa persévérance. Elle doit faire le bon choix. Dès janvier 2024, elle commencera son emploi.

Il faut aussi noter que cette jeune fille est très courageuse : en plus de toutes ces démarches, elle travaille et répond à des missions d'intérim pour pouvoir subvenir à ses besoins, en journée, la nuit et week-end. Elle prépare le permis de conduire et a obtenu le code de la route pour pouvoir être mobile pour son emploi.

La réussite de cette jeune fille est une satisfaction pour l'ensemble de l'équipe de l'Atelier. Elle a traversé des périodes difficiles, d'isolement. Une relation de confiance s'est instaurée petit à petit. Elle sait qu'il y aura en ce lieu, toujours une écoute bienveillante pour l'accompagner si besoin.

Partenariat et réseau

Protection de l'Enfance

- ✚ Conseil Départemental Pôle Jeunes Majeurs et Mineurs Non accompagnés
- ✚ DALIA (Dispositif d'Accompagnement à l'Intégration et à l'Autonomie)
- ✚ Service de Prévention Spécialisée ACESM
- ✚ Mecs du Loir et Cher
- ✚ AEMO ACESM
- ✚ AEMO AIDAPHI
- ✚ Tribunal Judiciaire
- ✚ Conseil Départemental des Hauts de Seine Placement Familial St-Gervais la Forêt

Santé

- ✚ CLAT
- ✚ Pôle santé UM41
- ✚ Cabinet médical Chavy
- ✚ Centre de mutualité dentaire
- ✚ Santéa cabinet dentaire.
- ✚ Hôpital
- ✚ M.D.P.H.
- ✚ Centre de planification
- ✚ CMP
- ✚ Maison des Adolescents
- ✚ Addictions France
- ✚ Association Elain
- ✚ Interstice Orléans
- ✚ VRS Centre d'addictologie Blois



Scolarité

- ✚ Cria
- ✚ A lire
- ✚ AST ACESM
- ✚ Collège Bégon
- ✚ Collège Blois vienne
- ✚ Lycée Augustin Thierry
- ✚ Lycée Sonia Delaunay
- ✚ Lycée Dessaignes
- ✚ Lycée Ronsard Vendôme
- ✚ Lycée Professionnel Saint Aignan
- ✚ Lycée hôtelier
- ✚ Faculté Tours



Insertion professionnelle

- ✚ Mission Locale Blois et Romorantin
- ✚ CIO
- ✚ Chambre des Métiers
- ✚ Pôle Emploi
- ✚ CFA BTP, CFA Inter Pro, CFA Métropole
- ✚ CFAI Amboise
- ✚ CFA Saint Pierre des Corps.
- ✚ INHI tours
- ✚ Lycée horticole
- ✚ Promotrans
- ✚ Réseau d'employeurs interprofessionnels et BTP
- ✚ UEAJ
- ✚ Mobilité 41



Accès aux droits

- ✚ CIAS
- ✚ CPAM
- ✚ CAF
- ✚ UDAF
- ✚ Impôts
- ✚ Espace citoyenneté
- ✚ Préfecture
- ✚ CIMADE



Loisirs

- ✚ Espace Semprun
- ✚ ASCP Blois
- ✚ Espace Mirabeau
- ✚ La Fabrique
- ✚ BASIT FIT
- ✚ KARATE
- ✚ AGLOPOLYS
- ✚ PASSEPORT CULTURE
- ✚ La Coupe d'Afrique des Nations
- ✚ Football
- ✚ Culture du Cœur



BASIC-FIT

Logement

- ✚ Réseau de bailleurs privé
- ✚ FJT Escale et Habitat
- ✚ FJT Romorantin
- ✚ Logement social 3F
- ✚ Logement social Loir et Cher Logement



Évaluation externe

S. A. A.

S. A. M. I. E.

Appréciations générales

« Le service SAA-SAMIE est inscrit dans une dynamique singulière, où les professionnels se sont significativement approprié le passage au DUI, où ils formalisent l'ensemble de leurs interventions dans le logiciel métier dédié. Cette démarche permet d'assurer une véritable traçabilité de leurs interventions, gage de transparence et de capacité à rendre compte de leurs actions.

Engagés et investis, les professionnels inscrivent leurs pratiques professionnelles dans une recherche d'efficacité et de bienveillance.

Les résultats sur certaines dimensions atteignent des cotations qui plafonnent au-delà de l'exigence attendue par le référentiel de la HAS.

Ces services ont su développer une véritable expertise dans l'accompagnement de public spécifique. La qualité des prestations proposées est palpable, notamment dans la rencontre avec les accompagnés traceurs qui ont mis en perspectives et souligné la qualité des accompagnements dont ils bénéficient.

Tourné sur leur environnement, les professionnels sont engagés dans une véritable démarche de "l'aller vers", assurant la promotion d'une approche inclusive ».

Les formations en 2023

Océalia informatique	Directrice et Chef de service	Le 08/02/23
Accompagnement à la préparation de l'évaluation HAS	<ul style="list-style-type: none"> • Service • Direction et CSE 	<ul style="list-style-type: none"> • Le 01/03/23 • Le 1/03/23 et 17/05/23
Némo informatique (Troizaire)	1 éducateur	Le 24/05/23
"Profils cliniques des cyber- pédopornographes" "Prise en charge thérapeutique de cyber-pédopornographes"	1 psychologue	Le 01/06/23
Premiers Secours en santé mentale	3 éducateurs	Du 15/06/23 au 16/06/23
Formation agréée en santé, sécurité et conditions de travail du CSE	1 éducateur	Du 02/06/23 au 06/10/23
La sanction éducative	2 éducateurs	Du 20/11/23 au 02/12/23 3 jours
Autodétermination et développement du pouvoir d'agir	2 éducateurs	Du 04/12/23 au 06/12/23
Sensibilisation manipulation extincteurs	2 éducateurs	Le 13/12/2023

L'équipe du S. A. A. – S. A. M. I. E.

En chiffres

Jusqu'en
août 2023

Mouvements en cours d'année et renforts dans le cadre du déménagement en appartements diffus à compter de sept 2023

Direction

0.34

Démission de la directrice le 3/09/2023 et embauche d'une nouvelle directrice à compter du 18 septembre 2023

Chef de service

1.00

Secrétariat

1.00

Educateurs

- Educateurs titulaires
- Educateur en 2ème année d'apprentissage

8.00

- 7.00
- 1.00

11.00

Renforts en CDD de 3 postes de monitrices éducatrices en septembre 2023

Psychologue

0.50

Maîtresses de maison

1.00

L'ETP de maîtresse de maison est remplacé par l'embauche d'1 ETP de TISF (concernant les 2 maîtresses de maison elles sont désormais à plein temps sur les services où elles travaillaient auparavant à 0.50 ETP)

Surveillants de nuit

(2 ETP + 0.40 de remplacement)

2.40

Services généraux

0.80